



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des bourses étudiantes

Question écrite n° 21465

Texte de la question

Mme Pascale Boyer attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur la revalorisation des bourses étudiantes. Le récent conseil d'administration du CNOUS (Conseil national des oeuvres universitaires et scolaires) a voté une augmentation de 1,51 % du prix du repas au restaurant universitaire faisant augmenter celui-ci à 3,30 euros. Cette augmentation s'inscrit dans un contexte d'augmentation des frais obligatoires pour les étudiants et le gel ou la baisse des aides qui leur sont accordées. Devant la nécessité de freiner la précarité étudiante, elle lui demande quelles sont les mesures envisagées afin de valoriser les bourses étudiantes suite à l'augmentation du prix des repas au restaurant universitaire et les divers frais s'imposant aux étudiants.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Boyer](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21465

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6590

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)